



AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUDE

Par arrêté du Président n°AR-CO-2018-51 en date du 11 septembre 2018 organise pour les Centres de Gestion de la région Occitanie un concours externe sur titres avec épreuve d' :

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Le concours est ouvert pour 49 postes

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes ou titres suivants :

- diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture
- diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture

Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.

Les candidats titulaires de diplômes, certificats et titres obtenus dans un Etat membre de la Communauté européenne ou dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France doivent présenter une autorisation d'exercer les fonctions d'auxiliaire de puériculture délivrée par le Préfet de Région.

Les candidats disposant d'un diplôme étranger délivré dans un Etat autre qu'un Etat membre de la communauté européenne ou partie de l'accord sur l'espace économique européen peuvent effectuer une demande d'équivalence de diplôme auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

DATES DES EPREUVES

- Epreuves orales d'admission : à partir du 4 mars 2019 au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude à Carcassonne.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude **entre le 2 octobre et le 7 novembre 2018 à minuit (cachet de La Poste faisant foi) et déposés au plus tard le 15 novembre 2018 (cachet de La Poste faisant foi) selon les modalités suivantes :**

- **Retrait du dossier d'inscription :**

Les candidats peuvent pendant la période de retrait :

- se préinscrire en ligne via le site internet du Centre de Gestion : **www.cdg11.fr**. La préinscription ne vaut pas inscription définitive, le candidat devra imprimer le dossier papier et y joindre les pièces justificatives demandées. Le tout devra être renvoyé au Centre de Gestion de l'Aude dans les délais impartis,
- retirer le dossier d'inscription au siège du Centre de Gestion de l'Aude : mise à disposition d'une borne informatique donnant accès à la télé inscription en ligne. L'impression du dossier se fera sur place (horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h),
- demander le retrait par voie postale en adressant un courrier précisant les nom, prénoms, adresse, numéro de téléphone, date et lieu de naissance au Centre de Gestion de l'Aude accompagné d'une enveloppe grand format, libellée à l'adresse personnelle du candidat et affranchie pour un envoi de 100 g. Cette demande doit avoir été effectuée 8 jours avant la date limite de dépôt (cachet de La Poste faisant foi).

Aucune demande par mail, télécopie ou téléphone ne sera prise en considération. Aucune demande de dossier d'inscription présentée après la date limite de retrait ne sera prise en compte et aucune dérogation ne pourra être accordée.

- **Dépôt du dossier d'inscription :**

Les dossiers d'inscription seront déposés à la date de clôture des inscriptions soit par :

- dépôt physique des dossiers auprès du Centre de Gestion de l'Aude. Ce dépôt est autorisé jusqu'au jour de clôture des inscriptions, 16 heures.
- voie postale, au plus tard à la date limite de dépôt (cachet de La Poste faisant foi).

Les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées. Tout dossier qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera rejeté.

De même, les dossiers adressés par télécopie, par courrier électronique ou tout autre mode de transmission autre que l'expédition par voie postale ou le dépôt physique au siège du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, ne seront pas pris en compte.

Les dossiers d'inscription déposés après la date limite de dépôt seront rejetés et aucune dérogation ne pourra être envisagée.

L'adresse du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de l'Aude est la suivante :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AUDE
Maison des Collectivités
85 avenue Claude Bernard
CS 60 050
11890 CARCASSONNE CEDEX
☎ 04.68.77.79.79
Télécopie : 04.68.77.79.92

Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé par le Centre de Gestion de l'Aude.